

Alain Christophe POMPIERE
44, rue Emile Maurice
97233 SCHOELCHER
Commissaire Enquêteur

Monsieur Le Préfet
D.E.A.L Martinique
Direction de l'Environnement
De l'Aménagement et de Logement
Pointe de Jaham, BP 7212
97274 SCHOELCHER Cédex

Réf : Enquête publique du lundi 13 janvier 2025 au jeudi 13 février 2025 inclus
Demande d'autorisation environnementale unique au titre des ICPE
De la Sarl MADININA AGRI pour l'extension d'un élevage de
Volailles de chair, à plus de 40 000 volailles ,implanté au lieudit
« Peter Maillet » sur le territoire de la commune du Saint Esprit



Pétitionnaire Sarl MADININA AGRI représentée par
Monsieur Marc SEGUR

Objet : Communication de nos rapports et conclusions

Schoelcher, le jeudi 26 juin 2025

Monsieur Le Préfet,

Vu la décision n°E24000011/97 du 04 octobre 2024, de Monsieur le Président du Tribunal Administratif nous ayant désigné pour encadrer et conduire l'enquête publique **du lundi 13 janvier 2025 au jeudi 13 février 2025 inclus** relative à la demande d'autorisation environnementale unique au titre des I.C.P.E formulée par la Sarl MADININA AGRI sollicitant l'extension d'un élevage de volailles de chair, à plus de 40 000 volailles, implanté au lieudit « Peter Maillet » sur le territoire de la commune du Saint Esprit.

Nous avons tenu l'enquête publique sous la durée du **lundi 13 janvier 2025 au jeudi 13 février 2025 inclus**, nous avons transmis notre Procès-Verbal de Synthèse dans les délais de l'arrêté préfectoral. .

Vu le retard pris dans la transmission du Mémoire en Réponse du Pétitionnaire, nous en avons discuté et décidé d'étendre nos observations en l'absence du peu de participation du public et de l'importance du projet, couvrant ainsi les périodes humides et sèches, d'octobre 2024 à mai 2025.

Au bénéfice l'enquête publique et de nos analyses sur ces périodes, nous vous transmettons nos rapports et conclusions établis à la date du 26 juin 2025, en en deux exemplaires écrits et reliés et une version numérique.

Nous nous tenons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, nos salutations les plus respectueuses

Le commissaire enquêteur

Alain-Christophe POMPIERE

